



Communiqué de presse

Le Conseil d'Administration de Ciments du Maroc, réuni le 20 mars 2020 sous la présidence de Monsieur Mohamed CHAÏBI, a examiné l'activité de la société au terme de l'exercice 2019 et a arrêté les comptes y afférents.

Chiffres-clés consolidés* (en MMAD)

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Chiffre d'affaires opérationnel	3 998	4 020	-0,6%
Excédent brut d'exploitation	1 945	1 945	0,0%
Résultat d'exploitation	1 481	1 426	+3,8%
Résultat net	1 081	1 040	+4,1%
Capacité d'autofinancement	1 535	1 514	+1,4%

* Les comptes consolidés de Ciments du Maroc sont établis conformément aux normes marocaines.

Les ventes de ciment en volume de Ciments du Maroc et de sa filiale Indusaha ont enregistré une hausse de 1,4% comparativement à l'exercice 2018, la consommation nationale de ciment ayant enregistré quant à elle une hausse de 1,8% (source : Ministère de l'Habitat).

Le chiffre d'affaires opérationnel s'établit en conséquence à 3 998 MMAD, en léger retrait de 0,6% par rapport à 2018.

L'excédent brut d'exploitation est resté stable par rapport à la période précédente et s'établit à 1 945 MMAD.

Le résultat net de l'exercice 2019 s'établit à 1 081 MMAD, en progression de 4,1% par rapport à celui de 2018, grâce à la performance industrielle et à l'optimisation des coûts.

La capacité d'autofinancement ressortit en progression de 1,4% pour s'établir à 1 535 MMAD.

Développement

Le Conseil constate avec satisfaction que la société poursuit l'exécution de son plan de développement et d'investissement stratégique.

Dividendes

Le Conseil proposera à la prochaine Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 85 dirhams par action au titre de l'exercice 2019.

Ce communiqué peut être consulté également sur le site web de Ciments du Maroc à l'adresse suivante : <http://cimentsdumaroc.com/fr/communique-post-conseil-dadministration-du-20-mars-2020>